

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Yves PIAN	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Stéphanie MODDE	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Danielle JUBAN	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD.

### *Membres absents :*

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

---

**OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Organisation de divers colloques - Demandes de subventions**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 8 octobre 2015, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université et en lien avec le développement économique.

Par courriers du 17 janvier et du 14 février 2017, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite le financement des affaires suivantes.

**1 – ESIREM – Manifestations et colloques 2017.**

Esirem a organisé les 27 et 28 janvier 2017 les événements suivants : le colloque annuel ESIREM-Entreprises, la cérémonie de remise de diplômes et le Gala en clôture.

La thématique choisie « Les Nouvelles Technologies de la Santé », a mis en lumière un des secteurs phares et prometteurs de notre territoire et de notre région, celui de la santé et des nouvelles technologies connectées. Le colloque a été soutenu par le Pôle BFCare qui regroupe les entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté ayant une activité dans le domaine de la Santé.

Il a réuni plus de 300 participants, parmi lesquels les élèves de l'ISIFC (Ecole d'Ingénieurs en Biomédical de Besançon).

Pour l'organisation de ces événements, l'ESIREM sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **5 000 €** (annexe jointe).

Il est proposé exceptionnellement une subvention de **4 000 €**.

**2 – LEAD-CNRS – 9ème Conférence de Psychologie ergonomique EPIQUE**

Les colloques de psychologie ergonomique EPIQUE sont organisés tous les deux ans sous l'égide de l'association Arpège.

En rassemblant la communauté des praticiens, chercheurs et enseignants/formateurs en ergonomie, psychologie du travail, médecine... ils ont pour objectif de favoriser les échanges, la reconnaissance et la diffusion des travaux.

Le 9ème colloque EPIQUE 2017 se tiendra à Dijon et portera sur les processus d'appropriation des technologies élargies (systèmes autonomes, réalités virtuelles...), leurs effets sur l'activité et les interactions entre humains.

Pour l'organisation de cet événement, le LEAD-CNRS (Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement) sollicite du Grand Dijon une subvention d'un montant de **500 €** (annexe jointe).

**3 – UFR Sciences et techniques – "Faites de la Science 2017"**

Les actions de sensibilisation menées depuis six ans pour développer l'opération locale du concours national "Faites de la science" étant un succès, l'URF Sciences et techniques a décidé de reconduire l'opération locale pour 2017.

Ce concours vise principalement à :

- susciter la curiosité et accroître le goût des sciences auprès des collégiens et lycéens de l'académie de Bourgogne,
- valoriser le travail d'équipe,
- démontrer l'attractivité des sciences par la réalisation de projets concrets,
- rapprocher les collégiens et les lycéens de la communauté scientifique,
- développer les relations avec les enseignants des établissements du secondaire et ceux de l'université.

Il ne s'agit pas seulement d'une démarche de sensibilisation des jeunes qui se détournent des sciences, mais aussi d'une démarche pédagogique car les élèves travaillent durant plusieurs semaines avec leur enseignant. Leur projet peut aborder plusieurs champs disciplinaires. Les facultés scientifiques sélectionnent les dossiers et apportent une aide financière afin d'aider à la réalisation du projet que les collégiens et les lycéens viendront présenter au sein de l'université. Les lauréats représenteront notre région au concours national, qui se déroulera à Paris, à la faculté des Sciences d'Orsay, le 19 mai 2017.

Pour l'organisation de cet événement, l'UFR Sciences et techniques sollicite du Grand Dijon une subvention de **500 €** (voir annexe jointe).

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de **5 000 €** à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 76

CONTRE : 0

*DONT 13 PROCURATION(s)*

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0